

Vannes, le 20 MAI 2011

FAPEGM
A l'attention de M. GIRARD
57, rue Clisouet
56 000 VANNES

Dossier suivi par : Florent COIGNAC
Pôle Aménagement & Territoires
Chargé de mission Agenda 21
fcoignac@vannesagglo.fr
Tél : 02.97.68.70.77

N. réf : 110517-1058FC

Objet : Agenda 21 de Vannes agglo

Monsieur,

Par courrier en date du 08 Mai dernier, vous nous informez de votre décision de ne pas participer aux travaux d'élaboration de l'Agenda 21, au motif que Vannes agglo n'a pas pris part au vote du projet de PNR et nous le regrettons.

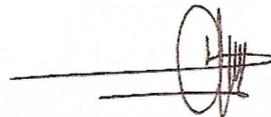
Je me permets de préciser que notre démarche d'Agenda 21 est centrée sur nos compétences et notre territoire, domaines totalement incomparables avec ceux du porteur du projet de PNR. Notre démarche eut été l'occasion de travailler ensemble sur les propres thématiques de Vannes Agglo, indépendantes mais complémentaires avec celles que vous évoquez.

Néanmoins, nous prenons acte de la décision de vos associations respectives de protection de l'environnement de ne pas participer à notre démarche.

Nous avons donc engagé nos travaux sur cette base, avec comme postulat la concrétisation d'une démarche itérative et participative avec les acteurs et citoyens volontaires. A ce titre, et en partenariat avec le Comité 21 auquel nous adhérons, nous avons traduits les engagements respectifs de chacun dans une charte cosignée de tous, permettant de suivre le projet avec cohérence et dans la durée et pour lequel vous ne pourrez donc être partie prenante.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président



G. AUVRAY

Courrier transmis à :

- FAPEGM
- Eaux et Rivières
- Bretagne vivante

